



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-136266>

Département(s) de publication : **974**

Annonce n° **25-136266**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Commune de Saint-Joseph

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : FOURNITURE DE SERVICES DE TELECOMMUNICATIONS VOIX ET DONNÉES

Description : Cette consultation a pour objet la mise à disposition de services de télécommunications voix et données pour la commune de Saint-Joseph, le CCAS de Saint-Joseph et la Caisse des écoles de Saint-Joseph. La consultation porte sur 2 lots décrits ci-après. Ils donneront lieu à la conclusion d'un accord cadre à bon de commande sans minimum mais avec des montants maximums ci-dessous. Ils suivent les dispositions des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R.2162-6, R.2162-13 et R.2162-14 du Code de la commande publique: - Lot n° 1: INTERCONNEXION RESEAU DES SITES, ACCES AUX SERVICES TELEPHONIQUES ET INTERNET: Montant maximum annuel en Euros HT: 180 000Euros HT. - Lot n° 2: TELEPHONIE MOBILE, CARTES DATA COMMUNICANTES, SERVICES ET MATERIELS ASSOCIES: Montant maximum annuel en Euros HT: 70 000 Euros HT.

Identifiant de la procédure : c5c06de1-3eda-4dcf-94a7-1ba9a7e98304

Avis précédent : 93c22ae2-7282-4617-901a-78401a56c37c-01

Identifiant interne : 25AO006

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 64200000 Services de télécommunications

Nomenclature supplémentaire (cpv): 32500000 Matériel de télécommunications

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Saint-Joseph

Code postal : 97480

Subdivision pays (NUTS) : La Réunion (FRY40)

Pays : France

Informations complémentaires : Date et heure limites de réception des offres : le Mercredi 04 juin 2025 à 16H00 locales (12H00 GMT).

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : La procédure de passation utilisée est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L2124-2, R2113-1, R2124-2 1° et R2161-2 à R2161-5 du Code de la commande publique.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Lot 1: INTERCONNEXION RESEAU DES SITES, ACCES AUX SERVICES TELEPHONIQUES ET INTERNET

Description : Interconnexion réseau des sites. Accès internet centralisés et isolés. Raccordements au réseau téléphonique IP et RTC - Reprise et transformation des raccordements RTC existants. Acheminement du trafic voix entrant et sortant de l'ensemble des sites. Abonnement et services associés aux accès. Autres prestations et coûts annexes. Montant maximum annuel en Euros HT: 180 000 Euros HT.

Identifiant interne : 25AO006-L1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 64200000 Services de télécommunications

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : SAINT-JOSEPH

Code postal : 97480

Subdivision pays (NUTS) : La Réunion (FRY40)

Pays : France

Informations complémentaires : Durée de l'accord-cadre: L'accord cadre commence à courir à compter de sa date de notification. Il est conclu pour une période initiale de deux ans fermes. L'accord cadre pourra être reconduit par période successive de un an, pour une durée maximale de reconduction de deux ans sans que la durée totale du marché ne puisse excéder quatre ans. La reconduction est tacite.

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Nombre maximal de participants: Sans objet

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique: 60 points

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Prix

Description : Prix: 40 points

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion

Informations relatives aux délais de recours : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion, Greffe, 27, rue Félix Guyon - CS 61107, 97404, Saint-Denis Cedex (La Réunion), F, Téléphone : (+33) 2 62 92 43 60, Fax : (+33) 2 62 92 43 62 Précisions concernant les délais d'introduction de recours : - Conformément aux dispositions des articles L.551-1 et R. 551-1 du Code de Justice Administrative, avant la conclusion du contrat ; - Conformément aux dispositions des articles L. 551-13 et R. 551-7 du Code de Justice administrative, après la conclusion du contrat ; - Conformément aux dispositions de l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision d'attribution ou de rejet ; - Conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat, 16 juillet 2007 " Société Tropic Travaux signalisation ", tout candidat évincé peut former un recours en pleine juridiction, tendant à la contestation de la validité du contrat, dans un délai de deux mois à compter de la publicité annonçant la conclusion du marché. Ce recours pourra, le cas échéant, être assorti d'une demande de référé suspension (article L. 521-1

du Code de justice administrative). Une fois exécutoire, le contrat pourra être consulté par toute personne qui en fera la demande expresse, auprès du concédant (dans les limites fixées par la loi no78-753 du 17 juillet 1978 relative notamment à la communication des documents administratifs). Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: COMMUNE DE SAINT-JOSEPH - Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: COMMUNE DE SAINT-JOSEPH - Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Commune de Saint-Joseph

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Commune de Saint-Joseph

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion

Organisation qui signe le marché : Commune de Saint-Joseph

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Lot 2: TELEPHONIE MOBILE, CARTES DATA COMMUNICANTES, SERVICES ET MATERIELS ASSOCIES

Description : Connectivité au réseau cellulaire (sur réseau du soumissionnaire et via réseau tiers). Connectivité au réseau cellulaire multi-opérateurs. Acheminement des communications voix et données en émission et réception (international inclus). Fourniture des matériels, accessoires et cartes SIM. Services associés de téléphonie mobile. SAV et réparation des terminaux. Outils de gestion. Solution de gestion de flotte (MDM). Autres prestations et coûts annexes. Montant maximum annuel en Euros HT: 70 000 Euros HT

Identifiant interne : 25AO006-L2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 64200000 Services de télécommunications

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : SAINT-JOSEPH

Code postal : 97480

Subdivision pays (NUTS) : La Réunion (FRY40)

Pays : France

Informations complémentaires : Durée de l'accord-cadre: L'accord cadre commence à courir à compter de sa date de notification. Il est conclu pour une période initiale de deux ans fermes. L'accord cadre pourra être reconduit par période successive de un an, pour une durée maximale de reconduction de deux ans sans que la durée totale du marché ne puisse excéder quatre ans. La reconduction est tacite.

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Nombre maximal de participants: Sans objet

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique: 60 points

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Prix

Description : Prix : 40 points

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion

Informations relatives aux délais de recours : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion, Greffe, 27, rue Félix Guyon - CS 61107, 97404, Saint-Denis Cedex (La Réunion), F, Téléphone : (+33) 2 62 92 43 60, Fax : (+33) 2 62 92 43 62 Précisions concernant les délais d'introduction de recours : - Conformément aux dispositions des articles L.551-1 et R. 551-1 du Code de Justice Administrative, avant la conclusion du contrat ; - Conformément aux dispositions des articles L. 551-13 et R. 551-7 du Code de Justice administrative, après la conclusion du contrat ; - Conformément aux dispositions de l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision d'attribution ou de rejet ; - Conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat, 16 juillet 2007 " Société Tropic Travaux signalisation ", tout candidat évincé peut former un recours en pleine juridiction, tendant à la contestation de la validité du contrat, dans un délai de deux mois à compter de la publicité annonçant la conclusion du marché. Ce recours pourra, le cas échéant, être assorti d'une demande de référé suspension (article L. 521-1 du Code de justice administrative). Une fois exécutoire, le contrat pourra être consulté par toute personne qui en fera la demande expresse, auprès du concédant (dans les limites fixées par la loi no78-753 du 17 juillet 1978 relative notamment à la

communication des documents administratifs). Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: COMMUNE DE SAINT-JOSEPH - Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: COMMUNE DE SAINT-JOSEPH - Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Commune de Saint-Joseph

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Commune de Saint-Joseph

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion

Organisation qui signe le marché : Commune de Saint-Joseph

Section 6 - Résultats

Valeur maximale des accords-cadres dans cet avis : 1,000,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 720,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SOCIETE REUNIONNAISE DU RADIOTELEPHONE

Offre :

Identifiant de l'offre : SOCIETE REUNIONNAISE DU RADIOTELEPHONE

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Sous-traitance : Oui

La valeur de la sous-traitance est connue : oui

Valeur de la sous-traitance : 50,000 Euro

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Lot n°1: Interconnexion réseau des sites, accès aux services téléphoniques et internet

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 30/09/2025

Date de conclusion du marché : 21/11/2025

Organisation qui signe le marché : Commune de Saint-Joseph

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 280,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SOCIETE REUNIONNAISE DU RADIOTELEPHONE

Offre :

Identifiant de l'offre : SOCIETE REUNIONNAISE DU RADIOTELEPHONE

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Lot n°2: Téléphonie mobile, cartes data communicantes, services et matériels associés

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 30/09/2025

Date de conclusion du marché : 21/11/2025

Organisation qui signe le marché : Commune de Saint-Joseph

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Commune de Saint-Joseph

Numéro d'enregistrement : 21974012300019

Département : Service Commande Publique

Adresse postale : Pôle administratif communal, 240 rue Raphael BABET - BP1

Ville : Saint-Joseph

Code postal : 97480

Subdivision pays (NUTS) : La Réunion (FRY40)

Pays : France

Point de contact : Service Commande Publique - Pôle administratif communal

Adresse électronique : scp@saintjoseph.re

Téléphone : +33 262358009

Télécopieur : +33 262358088

Adresse internet : <http://www.saintjoseph.re>

Profil de l'acheteur : <https://saintjoseph.achatpublic.com/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion

Numéro d'enregistrement : 17974005500019

Adresse postale : 27 rue Félix Guyon - CS61107

Ville : Saint-Denis Cedex (La Réunion)

Code postal : 97404

Subdivision pays (NUTS) : La Réunion (FRY40)

Pays : France

Point de contact : GREFFE

Adresse électronique : greffe.ta-st-denis-de-la-reunion@juradm.fr

Téléphone : +33 262924360

Télécopieur : +33 262924362

Adresse internet : <http://la-reunion.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0003

Nom officiel : SOCIETE REUNIONNAISE DU RADIOTELEPHONE

Taille de l'opérateur économique : Micro, petite ou moyenne

Numéro d'enregistrement : 39355100700031

Adresse postale : 21 rue Pierre Aubert - ZI du Chaudron

Ville : SAINTE-CLOTILDE

Code postal : 97490

Subdivision pays (NUTS) : La Réunion (FRY40)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001, LOT-0002

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 8e4c0ed4-66d6-4abb-b72d-29d38eb967cf - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 11/12/2025 à 08:14

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 11/12/2025